



PLAN D'ACTION POUR LES PARENTS D'ENFANTS ATTEINTS D'HTP : PREMIER CONTACT AVEC L'ÉCOLE

La liste suivante dresse les étapes à envisager lorsque vous établissez un tout premier contact avec l'école de votre enfant afin d'assurer que tous les besoins médicaux et les exigences de l'établissement sont pris en compte.

- Rencontrez le personnel de l'école pour les informer au sujet de l'HTP. Il serait important de discuter des points suivants : les symptômes possibles, les répercussions de l'HTP sur l'éducation ou l'année scolaire de votre enfant, les médicaments que votre enfant prend actuellement et ce qu'il faut faire en cas d'urgence médicale.
- Demandez qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit envisagé par le personnel de soutien de l'école.
- Discutez d'un plan de sécurité médicale avec l'administration de l'école afin d'assurer la prise de mesures immédiates si cela s'avère nécessaire.

Ressources utiles à fournir au personnel de l'école

- Une lettre d'introduction : un modèle de lettre a été préparé par l'AHTP Canada. Vous pouvez personnaliser la lettre avec les renseignements propres à votre enfant.
- Fiche d'information sur les médicaments (cette ressource est composée d'une fiche pour chaque médicament que prend votre enfant).
- Coordonnées des professionnels des soins de santé :
 - Médecin
 - Infirmière spécialisée en soins de l'HTP
- Quoi faire en cas d'urgence :
 - Quand faire appel aux services médicaux, qui appeler et hôpital à contacter :
- Une liste des directives de santé et de sécurité à suivre lorsque votre enfant est à l'école.

